

FLOTTILLE POUR GAZA : LA FRANCE ET L'EUROPE DOIVENT AGIR POUR PROTÉGER LES VIES CIVILES

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) réaffirme son soutien à la Global Sumud flotilla, initiative citoyenne et pacifique qui vise à acheminer une aide humanitaire vers Gaza et à briser le blocus. Cette action, portée par des organisations engagées pour la justice et la dignité humaine, ne peut être criminalisée.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) condamne avec la plus grande fermeté les attaques et le harcèlement par drones dont la flottille a été victime. Ces actes constituent une violation grave du droit maritime et mettent en danger des vies civiles. Ils sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

La France et l'Union européenne ne peuvent rester spectatrices. Elles ont la responsabilité d'agir pour garantir la liberté de navigation et la sécurité des personnes engagées dans la flottille pour ouvrir un corridor humanitaire. La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle les dirigeants français et européens à s'inscrire dans la démarche initiée par l'Espagne et l'Italie, qui ont pris position pour la protection de la flottille dans les eaux internationales. L'Union européenne doit parler d'une seule voix et défendre les principes qu'elle proclame : respect du droit, protection des civils, engagement pour la paix.

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 30 SEPTEMBRE 2025

